

Titulaire au CCE : Dominique Rodriguez

Suppléant : Jean-Paul Breischtroff

RS au CCE : Thierry Ferrier

Ordre du jour :

**1. Résultats de santé et politique de santé au travail d'EDF SA (Pour information)**

**2. Point sur l'organisation des Services de Santé au Travail et projet d'évolution des SST de la Division Ingénierie Nucléaire, de la Division Production Ingénierie Thermique et de la Division Production Ingénierie Hydraulique de la Direction Production Ingénierie d'EDF SA (Pour information)**

**3. Bilan des travaux des Médecins du travail (Pour information)**

### **Déclaration liminaire FO Energie et Mines**

*Depuis longtemps, Force Ouvrière, revendique que notre pays dispose d'une industrie nucléaire dont les questions relatives à la pérennité et au développement doivent faire partie d'une réflexion globale de tous les acteurs de cette filière.*

*C'est pourquoi Force Ouvrière a demandé et obtenu du gouvernement, dans le cadre des états généraux de l'industrie, la mise en place d'un Comité Stratégique de la Filière Industrielle nucléaire.*

*Mais ces derniers jours, l'actualité politique a rattrapé les dispositions prises par le gouvernement avec un accord irresponsable sur l'énergie entre un parti politique et Europe Écologie les Verts.*

*Cet accord, tout en maintenant l'EPR de Flamanville, engage la filière en actant la fermeture immédiate du CNPE de Fessenheim et 24 réacteurs sur les 58 existants et ce à l'horizon 2025.*

*Sur la forme, FO Énergie et Mines s'étonne que certains partis politiques aient pu s'engager dans un tel projet sans même avoir eu un échange avec les représentants des salariés du secteur.*

*Sur le fond, FO Énergie et Mines s'étonne également qu'un accord puisse fixer pour objectif la réduction de la part du nucléaire sans autre considération alors que les résultats des "stress tests" mis en œuvre par l'ASN, ne sont pas encore connus.*

*Au delà de ces aspects, cet accord se traduirait, s'il était mis en œuvre, par un doublement du prix de l'électricité, une augmentation sans précédent des lignes de transport, de distribution et d'interconnexion (15.000 km selon le RTE), une augmentation des émissions de CO2, une dégradation supplémentaire de la balance des paiements et au final un risque pour la sécurité d'approvisionnement d'électricité en France.*

*Il engagerait aussi un coût pour la nation propriétaire à 85% du capital d'EDF, avec des conséquences pour l'emploi dans les industries du secteur, constituant la 3<sup>ème</sup> filière industrielle française avec au final une perte de compétitivité de la France à l'étranger.*

*FO Énergie et Mines considère que le mix énergétique actuel avec le nucléaire (80 %) complété par une importante production hydro-électrique, énergie renouvelable et par des moyens thermiques correspond à un bon équilibre en termes de moyens de production.*

*Et même s'il est nécessaire de développer les autres énergies renouvelables, il n'est pas pour*

*autant indispensable pour y parvenir d'affaiblir les autres filières existantes.*

*Il doit y avoir complémentarité et pas substitution.*

*FO Énergie et Mines considère enfin que les salariés de ce secteur et que l'avenir énergétique du pays méritent mieux qu'un accord électoral qui n'a pas mesuré les conséquences de ses choix.*

*Y a-t-il tant de secteurs où la France soit un leader mondial pour qu'on se paye le luxe de l'affaiblir à ce point ?*

*Il y a pourtant de vraies questions que cet accord ne pose pas.*

*Elles concernent la politique de concurrence introduite par les gouvernements successifs qui a été un échec total. C'est pourquoi FO Énergie et Mines revendique l'abrogation des directives européennes de déréglementation.*

*FO Énergie et Mines milite pour la renationalisation totale d'EDF.*

*La mise en bourse de cette entreprise ayant aussi montré ses effets pervers.*

*L'énergie nucléaire ne doit pas dépendre de la loi de marché.*

*Enfin, FO Énergie et Mines milite aussi pour le renforcement des moyens de l'autorité de sûreté. Ce sont là des vraies questions qui ont été occultées par cet accord mais qu'il serait pertinent d'aborder.*

## 1. Résultats de santé et politique de santé au travail d'EDF SA (Pour information)

### Déclaration FO Energie et Mines.

*FO Energie et Mines acte que par son engagement fort dans le domaine de la santé et de la politique santé au travail, un accord a été signé. Et c'est grâce à cet accord sur le dialogue social concernant la santé au travail à EDF SA que des moyens nouveaux ainsi que les informations souhaitées sont communiquées au CCE D'EDF SA.*

*Sans l'accord collectif du 10 novembre 2010 cette réunion n'aurait pas lieu ou tout du moins le CCE n'aurait pas autant d'informations de qualité et d'interlocuteurs présents dont les médecins du travail élus par leurs pairs pour analyser et proposer, tout en restant dans son champ de compétence, des améliorations afin de renforcer la prévention et la santé des salariés d'EDF SA.*

*Du fait de l'augmentation des effectifs (60 610 à 63 940) on peut constater à partir de deux indicateurs :*

- Une augmentation du nombre de T M S (ostéo articulaires) ;*
- Une augmentation des maladies mentales 25% EDF branche Commerce, 21% à EDF SA, 16% DPN, (chiffres SGMC rapport d'activité 2010).*

*De ce constat deux alertes FO :*

- Celle liée aux TMS qui est aussi une cause nationale portée par les pouvoirs publics (campagne de prévention oct 2011).*
- Celle liée à la qualité de vie au travail au sens large et au stress au travail.*

*Ne nous trompons pas c'est par l'analyse en priorité du collectif (aspect environnemental, organisation et temps de travail par exemple) que, pour FO Energie et Mines, l'entreprise trouvera les bonnes solutions.*

**SECOURISME :** *FO est très attachée à cette formation*

*De par la mise en place d'un nouveau dispositif au-delà des mots qui dit que le moniteur devient formateur, le secouriste du travail devient sauveteur secouriste du travail, peut-on nous dire ce qui va changer dans la formation et pour EDF ? Durée, formation continue et qui formera etc.,*

*La formation INRS se doit d'être complétée par les risques spécifiques, qu'en est-il par exemple des risques électriques, rayonnements ionisants, quels autres risques spécifiques sont identifiés ?*

*Quid de la convention ? Maintien d'EDF SA à former a minima tous les salariés techniques ?*

### RISQUES EMERGENTS

*EDF SA a-t-elle répertorié les produits, matériaux utilisés contenant des nano particules ?*

*Demande d'évaluation des risques liés à l'allongement de la durée de vie au travail (physique et mental).*

## **ORGANISATION DES SST**

*Dans son sens large, FO est favorable au service de santé autonome et si aujourd'hui les employeurs peuvent toujours recruter, c'est grâce à l'accord signé en 2009 par FO qui apporte par exemple le contrat unique et une convention d'exercice renouvelée. L'ensemble et ce n'est pas inutile de le constater en apportant une rémunération plus conforme à la réalité du marché.*

*L'évolution proposée de SST inter établissements d'entreprise à DPIH, DPIT, DIN peut être une bonne solution actuelle à partir du moment :*

- *Où les médecins, tout en conservant leur propre « indépendance déontologique » sont en accord avec le projet ;*
- *Où le Directeur du Service Santé au Travail Inter-Etablissement (SSTIE) en a les moyens ;*
- *Où les liens entre la commission médico technique et le CHSCT sont bien définis et respectés ;*
- *Le rapport du SSTIE doit être présenté dans un CCE Spécial et dans les CE.*

*En effet, pour FO les instances de contrôle des SSTIE sont le CCE et les CE.*

## **2. Point sur l'organisation des Services de Santé au Travail et projet d'évolution des SST de la Division Ingénierie Nucléaire, de la Division Production Ingénierie Thermique et de la Division Production Ingénierie Hydraulique de la Direction Production Ingénierie d'EDF SA (Pour information)**

### **3. Bilan des travaux des Médecins du travail (Pour information)**

L'ensemble de ces deux derniers points s'est appuyé sur la présentation des six visuels suivants :

- Santé au travail rappel des objectifs de l'accord du 5 novembre 2010 ;
- Evolutions des Services Santé au travail de la DPI (projet) ;
- Rapport Médical de synthèse pour EDF SA ;
- Maladies à Caractère Professionnel « MCP » OSTIE ;
- Accord Santé ; Groupes santé au travail Multidisciplinaires ou Médico-Médical ;
- EVREST Evolutions et relations en santé au travail.

*La délégation FO souligne l'importance de cette première séance de CCE EDF SA réservée au thème de la Médecine du Travail, et exprime sa satisfaction pour la qualité et la quantité du travail produit. (Les documents sont accessibles sur la base).*

*FO Energie et Mines a exprimé des observations sur les présentations des dossiers, et nous avons particulièrement insisté sur :*

*Un manque de Médecin du Travail pour effectuer l'ensemble des missions qui leur sont dévolues et en priorité la surveillance médicale des salariés. En effet, nous constatons des écarts de traitement pour les visites de contrôle entre les salariés du « Nucléaire » qui sont plutôt bien suivis et les autres salariés de l'entreprise. De plus en plus de salariés n'ont pas de visite de contrôle depuis plus de 2 ans.*

*Ce domaine très particulier, sensible et nécessaire ne devrait pas souffrir d'un manque de médecin. Mais la conjoncture de la France n'est pas favorable. Le recrutement des Médecins du Travail est très difficile, la filière est en pénurie, pas de renouvellement suffisant, ça n'attire pas les médecins. Il manque des candidats à la Distribution et pour quelques CNPE.*

*Une réflexion est en cours pour permettre l'évolution du métier d'infirmier à la maille du Groupe EDF.*

*FO Energie et Mines fait le constat que toutes les filières Ressources Humaines sont en tension voire en sous-effectifs. La politique de l'entreprise doit évoluer sur ce point.*